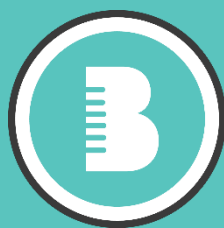


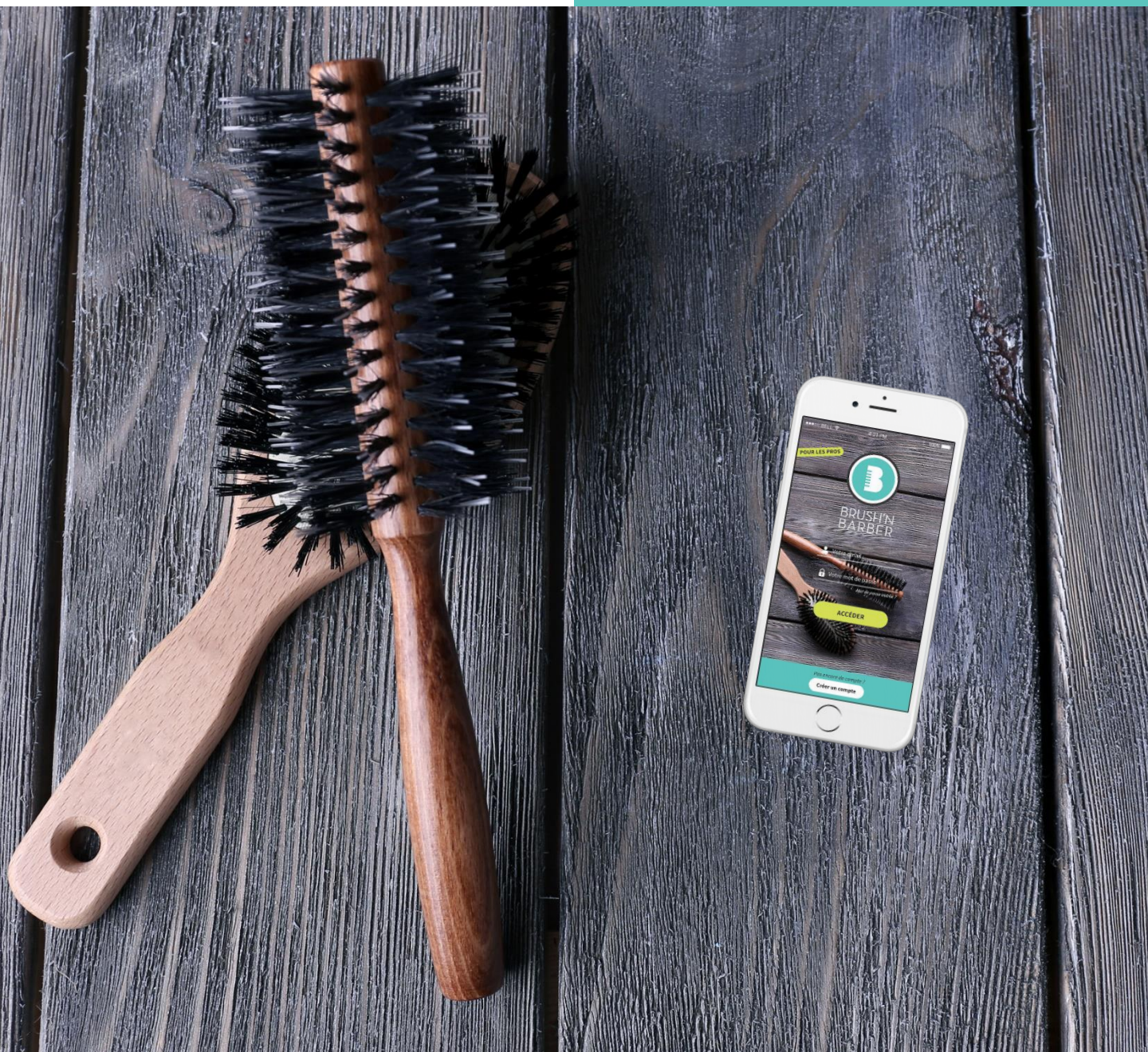
DOSSIER DE PRESSE

Décembre 2016

#coiffure #application



BRUSH'N
BARBER



Premier service national
de coiffure à la demande
sur application mobile
#danstouteslesvilles!

Sommaire

○ Communiqués de presse	Page 1
○ Une idée, un projet ... La naissance de BRUSH'N BARBER	Page 6
○ Une nouvelle offre, une réponse aux attentes du marché	Page 7
○ Le fonctionnement de BRUSH'N BARBER	Page 8
○ Les bénéfices coiffeurs	Page 10
○ Les bénéfices clients	Page 11
○ Prochaines étapes	Page 12

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, décembre 2016



BRUSH'N
BARBER

Ubériser* sans précariser, c'est possible ! La preuve par BRUSH'N BARBER

Ubériser sans précariser, c'est possible ! BRUSH'N BARBER, premier service national de coiffure à la demande, disponible sur internet et sur application mobile, en apporte la preuve.

Lancée en octobre 2016, la solution BRUSH'N BARBER a été conçue pour organiser la rencontre entre les consommateurs urbains pressés et connectés et des coiffeurs à domicile existants, diplômés et déclarés. Avec plus de 100 coiffeurs référencés, répartis dans une dizaine d'agglomérations pilotes (Lille, Paris, Lyon, Montpellier, Toulouse, Marseille, Toulon, Nice, Nantes, ...), le service recense déjà plus de 600 utilisateurs réguliers.

Comme les fondateurs d'Uber, les créateurs de BRUSH'N BARBER ont inventé un modèle qui prend appui sur les nouvelles opportunités permises par le déploiement du numérique. Mais la comparaison avec Uber s'arrête là !

La vocation de BRUSH'N BARBER s'inscrit pleinement dans la volonté des pouvoirs publics de soutenir la numérisation des secteurs traditionnels de l'économie pour offrir de nouveaux services aux consommateurs (gain de temps grâce aux services en ligne, offre plus large et plus diverse accessible en quelques clics, meilleure qualité de service, offre plus personnalisée, ...), favoriser la croissance et encourager l'emploi.

BRUSH'N BARBER est au service des coiffeurs à domicile (environ 16 000 professionnels, soit 20% du secteur de la coiffure en France en nombre et seulement 5% du chiffre d'affaires) pour les aider à développer leurs activités et leurs revenus, tout en restant indépendants.

BRUSH'N BARBER leur apporte une réponse unique pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent pour se faire connaître, développer la clientèle, optimiser les déplacements en temps et en coût, disposer d'une activité régulière et ne pas se perdre dans les démarches administratives.

Pour développer leurs activités, les coiffeurs à domicile acceptent que BRUSH'N BARBER applique un coefficient pour frais de service sur le prix des prestations mais, contrairement aux chauffeurs de VTC, ils restent totalement libres de leur politique commerciale !

Ils fixent eux-mêmes les tarifs de leurs prestations qui ne sont pas amputés par les frais de service de l'application, ils définissent leurs horaires de travail (jours et créneaux auxquels ils sont disponibles pour l'application et ses clients utilisateurs), ils choisissent leur périmètre géographique d'intervention. Ils ne sont liés à aucun objectif commercial et profitent du réseau de clients de BRUSH'N BARBER, en complément de leur activité propre.

BRUSH'N BARBER est un outil qui permet de mieux exposer l'offre des coiffeurs à domicile en la mettant directement à la disposition des consommateurs à la demande, c'est-à-dire à tout moment et sans délai, sur leurs smartphones ou ordinateurs.

BRUSH'BARBER est donc en rupture avec le modèle « low cost » choisi par Uber, qui se distingue par des baisses de tarifs qui ne sont possibles que par une forte flexibilité du travail associée à une précarisation renforcée des chauffeurs contraints d'accepter le prélèvement d'une commission qui vient directement amputer le prix des courses sans avoir la liberté d'en fixer les tarifs.

L'ubérisation est un néologisme trop largement utilisé, qui recouvre des réalités bien diverses. BRUSH'N BARBER préfère s'en tenir à sa vocation : numériser et digitaliser le secteur de la coiffure à domicile en milieu urbain pour rapprocher l'offre de services des consommateurs, et ainsi favoriser la croissance de l'activité et des revenus des coiffeurs partenaires de l'application !

* Ubériser : de Uber, application de mise en relation entre clients et loueurs de véhicules privés avec chauffeurs, avec le suffixe -iser. (*Néologisme*) Modifier un marché ou un domaine en prenant Uber comme exemple.

CONTACTS PRESSE

Bénédicte Morard,
Dirigeant fondateur
06 35 66 21 15
benedicte.morard@brushnbarber.com

Thierry Bonnet,
Dirigeant fondateur
06 32 75 99 28
thierry.bonnet@brushnbarber.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, octobre 2016



BRUSH'N
BARBER

Lancement de BRUSH'N BARBER, premier service national de coiffure à la demande sur application mobile

BRUSH'N BARBER est le premier service national de coiffure à la demande, disponible sur internet et sur application mobile.

La solution BRUSH'N BARBER a été conçue pour **organiser la rencontre entre la population urbaine pressée et connectée et les coiffeurs à domicile déclarés.**

L'application permet de mettre en relation des clients avec des coiffeurs, sur le périmètre géographique que ces derniers ont défini, dans les créneaux horaires qu'ils ont choisis, et selon les tarifs qu'ils ont fixés.

Le lancement du service (octobre 2016) se concentre sur une dizaine de villes pilotes : **Lille, Paris, Lyon, Montpellier, Toulouse, Marseille, Toulon, Nice, ...**

L'application sera disponible fin 2017 dans les 900 villes françaises de plus de 10 000 habitants.

BRUSH'N BARBER a sélectionné des prestataires indépendants et professionnels, sur la base d'un cahier des charges strict : diplôme, existence juridique (autoentrepreneur, registre des métiers, ...) attestation d'assurance, expérience professionnelle, ...

Contrairement au modèle adopté par Uber, sur l'application BRUSH'N BARBER, c'est le consommateur qui choisit son coiffeur, selon des critères tels que le prix ou la popularité. Simple d'utilisation, l'application permet de commander son coiffeur en quelques clics !

9 mois de développement ont permis à BRUSH'N BARBER de concevoir une application robuste et intuitive qui utilise les dernières technologies disponibles.

L'entreprise compte déjà 3 collaborateurs et prévoit d'ouvrir 4 autres postes d'ici janvier 2017.

CONTACTS PRESSE

Bénédicte Morard,
Dirigeant fondateur
06 35 66 21 15
benedicte.morard@brushnbarber.com

Thierry Bonnet,
Dirigeant fondateur
06 32 75 99 28
thierry.bonnet@brushnbarber.com

Une idée, un projet ...

La naissance de BRUSH'N BARBER



Bénédicte
MORARD



Thierry
BONNET

Bénédicte est de ceux pour qui se rendre chez le coiffeur est un acte compliqué à planifier dans un agenda bien rempli. Alors, elle repousse souvent l'échéance ... Et quand elle a vraiment besoin de se faire couper les cheveux ou coiffer, elle ne veut pas attendre, elle veut pouvoir trouver, à proximité du lieu où elle se trouve, un coiffeur de qualité qui s'occupe d'elle rapidement, sans délai ou presque !

Problème, il est souvent difficile de décrocher un rendez-vous dans l'heure ou même dans la journée dans les salons de coiffure.

Face à ce constat, et considérant que son mode de consommation est partagé par beaucoup d'autres, le succès grandissant des plateformes collaboratives (Uber, Booking, AirBnB, Foodora, ...) en atteste, elle a décidé de réfléchir à la création d'un service de coiffure à la demande, disponible sur application mobile et sur internet, dans toutes les agglomérations françaises !

Durant l'hiver 2015-16, elle a étudié le marché de la coiffure à domicile, analysé les modèles économiques des applications mobiles pour le grand public, réalisé ses propres études de marché en questionnant coiffeurs et clients potentiels sur les réseaux sociaux, ...

Elle s'est vite rendue compte que, contrairement aux idées reçues, la coiffure à domicile n'est pas réservée aux personnes âgées rencontrant des difficultés pour se déplacer, ni à la zone rurale désertée par les salons de coiffure.

Elle a validé que, comme elle, la clientèle urbaine, connectée et pressée était en attente d'un service de coiffure à la demande, à domicile, au bureau, sur le lieu de vacances, seul, en famille, entre amis, ... Elle a aussi identifié une « preuve de marché » aux Etats-Unis : GLAMSQUAD est un service de beauté à la demande créé en 2012 et disponible sur les villes de New York, Los Angeles et Miami.

Bénédicte a imaginé l'application BRUSH'N BARBER pour elle ... et pour la population urbaine, dont les journées sont bien remplies, et qui cherche à optimiser son temps et à se faciliter la vie.

Au printemps 2016, pour lancer concrètement le projet, elle a décidé de s'appuyer sur l'un de ses proches, dirigeant-entrepreneur, impliqué dans plusieurs entreprises créées seul ou avec des associés.

Bénédicte et Thierry se connaissent depuis près de 10 ans. Complémentaires, ils ont des habitudes de travail en commun, acquises à l'occasion de plusieurs collaborations successives.

Ensemble, ils ont créé la société idBOMO qui porte le développement de l'application BRUSH'N BARBER. Bénédicte apporte son expérience du pilotage de projets web et des stratégies marketing associées, tandis que Thierry prend en charge toutes les fonctions support : financement, gestion, ressources humaines, organisation, ...

Une nouvelle offre, une réponse aux attentes du marché

BRUSH'N BARBER a vocation à organiser la rencontre entre les coiffeurs à domicile et les consommateurs, dans les villes et leurs agglomérations (villes > 10 000 habitants).

Le marché de la coiffure à la demande est un territoire encore vierge sur le plan national. Quelques initiatives existent mais se cantonnent à Paris et sa petite couronne.

Pourtant, les clients potentiels sont bien là, dans toutes les agglomérations, de même que les professionnels - les coiffeurs à domicile - toujours plus nombreux. Il suffisait donc de créer un service capable de les mettre en relation de la façon la plus simple possible.

16 000 professionnels de la coiffure à domicile recensés en France qui poursuivent plusieurs objectifs, souvent difficiles à atteindre :

- ✓ se faire connaître,
- ✓ développer leur clientèle,
- ✓ optimiser les déplacements, en temps et en coût,
- ✓ disposer d'une activité régulière,
- ✓ ne pas se noyer dans les démarches administratives.

Une population urbaine de plus en plus connectée et dont la tendance de consommation est : « ce que je veux, quand je veux, où je veux ».

Selon les résultats d'une étude de marché menée par BRUSH'N BARBER sur la période 30 novembre au 4 décembre 2015 auprès de 1 123 personnes :

- ✓ 66 % des personnes qui utilisent les prestations d'un coiffeur à domicile souhaiteraient pouvoir régler en carte bleue.
- ✓ 40 % des personnes qui ne font pas appel à un coiffeur à domicile n'en ont tout simplement pas eu l'idée, 50 % ne le font pas car ne connaissent personne.



La beauté c'est maintenant !

Avec une expérience reconnue de tous les types de peaux et de cheveux, Marie vous apporte une prestation de qualité, adaptée à vos envies, et le sourire en plus !

Pour elle, ce qui compte avant tout, c'est la qualité de sa prestation et la satisfaction de ses client(e)s. Elle y attache beaucoup d'importance !

Expérience professionnelle : 16 ans



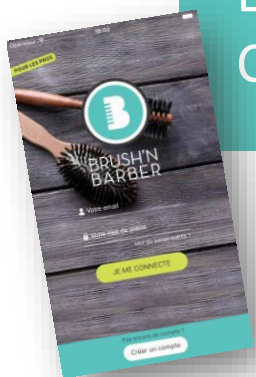
Sa devise : le bien-être, à domicile !

C'est dans une atmosphère de bien-être et de détente que Sabine vous propose son expérience.

Expérience professionnelle : 36 ans

Où la retrouver sur BRUSH'N BARBER ?
A Toulouse et sa périphérie !

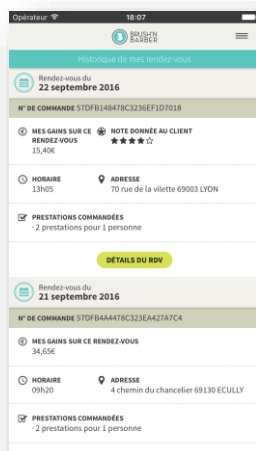
Le fonctionnement de BRUSH'N BARBER Côté coiffeurs



L'application coiffeurs est disponible sur les environnements Android et iOS.



Gestion en temps réel de l'activité :
Rendez-vous en attente de confirmation, statistiques d'activité, suivi des encaissements ...



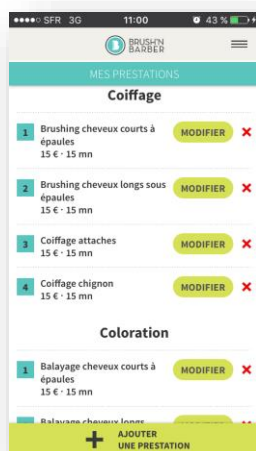
Listing des rendez-vous à venir :
La liste des rendez-vous se met automatiquement à jour. Le coiffeur est notifié en temps réel.



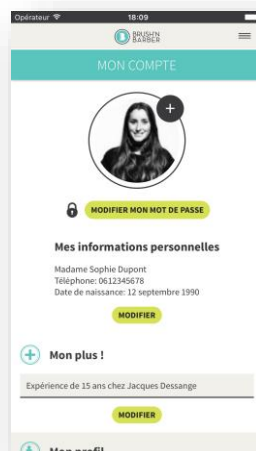
Détail des rendez-vous :
Chaque rendez-vous fait l'objet d'une fiche détaillée comprenant toutes les informations nécessaires.



Planification des disponibilités :
Modification à tout moment des créneaux disponibles.



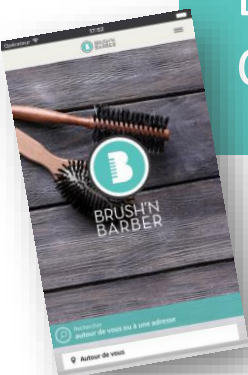
Ajustement des prestations :
Ajout ou suppression de prestations, adaptation des tarifs ...



Modification des données du compte :
Mise à jour du profil, du périmètre d'intervention, du point de départ, ...

Le fonctionnement de BRUSH'N BARBER

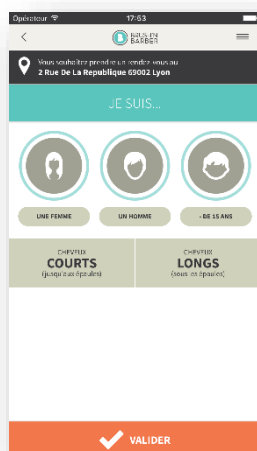
Côté clients



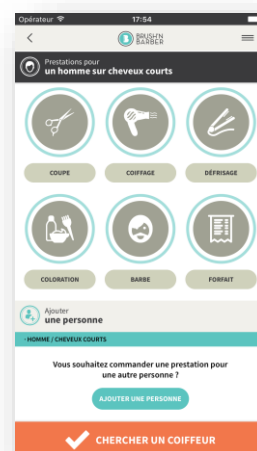
L'application clients est disponible sur l'environnement iOS et sur internet (version responsive incluse).



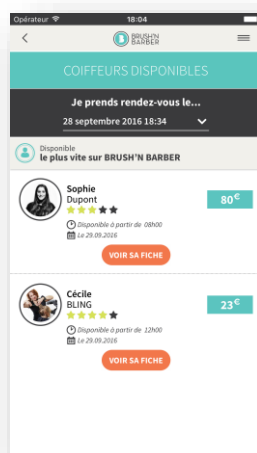
Localisation :
Géolocalisation automatique, saisie de l'adresse et fonction autocomplete.



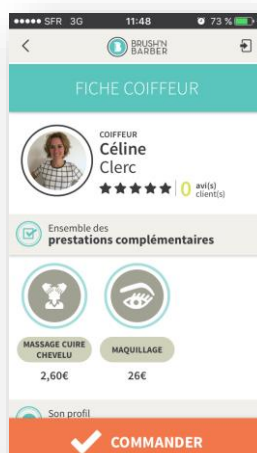
Description du profil :
Description du profil et de la longueur des cheveux.



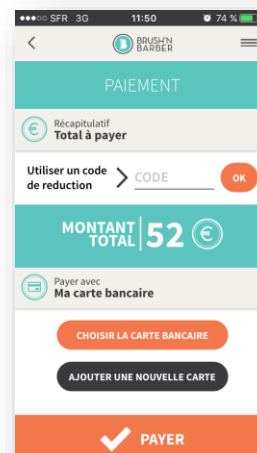
Choix des prestations :
Brushing, coupe, coloration, chignon, taille de barbe et ajout possible d'une autre personne.



Planification du rendez-vous :
Listing des coiffeurs disponibles le jour et dans le créneau horaire souhaité.



Sélection du coiffeur :
Choix du coiffeur en fonction de son tarif, de sa popularité, ... Accès à sa fiche détaillée.



Validation de la commande :
Le règlement s'effectue à la commande par carte bleue.

Les bénéfices coiffeurs



Plus de clients

- ✓ Les coiffeurs développent leur chiffre d'affaires grâce à l'exposition permise par l'application dont la promotion est notamment assurée par une équipe de community managers.
- ✓ L'application n'a pas vocation à créer une concurrence aux coiffeurs à domicile existants, mais plutôt de permettre à ceux-ci de développer leur clientèle autour de chez eux,
- ✓ Les opérations promotionnelles (code de réduction, ...) sont lancées par les promoteurs de l'application qui en supportent le coût sans le répercuter sur les tarifs fixés par les coiffeurs.



Plus de liberté

- ✓ Les coiffeurs définissent eux-mêmes leur périmètre d'intervention lors de leur enregistrement sur l'application, et peuvent le faire évoluer à tout moment, ce qui permet d'optimiser et rationaliser les déplacements.
- ✓ Les coiffeurs fixent aussi eux-mêmes leurs créneaux horaires de travail, et peuvent les faire évoluer à tout moment.
- ✓ BRUSH'N BARBER ne demande aucune exclusivité aux coiffeurs qui s'enregistrent sur l'application. Pour certains, elle peut ainsi constituer un complément d'activité, y compris pour des coiffeurs en salons qui peuvent utiliser l'application pour combler les périodes creuses de la semaine.
- ✓ Les prix affichés sur l'application sont fixés par les coiffeurs.
- ✓ Les coiffeurs reçoivent le paiement des prestations délivrées par virement le jour qui suit leur réalisation.



Moins de paperasse

- ✓ La facturation des clients est effectuée directement par l'application, pour le compte des coiffeurs.
- ✓ Les coiffeurs bénéficient d'un agenda en ligne toujours à jour.
- ✓ Les coiffeurs ont accès à des outils de gestion analytique et comptable intégrés pour réaliser le pilotage de leur activité et les différentes déclarations obligatoires.

Les bénéfices clients



Qualité

- ✓ Les coiffeurs sélectionnés et référencés par BRUSH'N BARBER sont des professionnels, diplômés et expérimentés.
- ✓ Le client choisit son coiffeur en fonction de sa popularité et de son expérience, l'application proposant systématiquement plusieurs coiffeurs à un client qui vient de décrire son besoin.
- ✓ La popularité du coiffeur est fonction des notes données par les clients qui ont déjà utilisé ses services.



Simplicité

- ✓ Le client peut réserver le coiffeur de son choix, à tout moment, puisque l'application est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- ✓ Le service de coiffure à la demande fonctionne du lundi au dimanche, de 7h00 à 22h00.
- ✓ Les coiffeurs se déplacent au domicile du client, à son bureau, sur son lieu de vacances, ...
- ✓ Les clients peuvent passer des commandes groupées en famille, entre amis, ...
- ✓ L'application réalise une pré-sélection automatique des coiffeurs disponibles pour satisfaire la demande d'un client en fonction des critères qu'il a défini (lieu, créneau horaire, nature de la prestation, ...) et le choix final lui appartient.
- ✓ Le règlement de la prestation est réalisé automatiquement grâce aux coordonnées de la carte bleue que le client a saisies dans l'application lors de la création de son compte : il n'existe aucun échange physique d'argent entre le client et le coiffeur.
- ✓ Le règlement est sécurisé grâce à l'intégration dans l'application d'une solution de tiers encaissement (MangoPay) conforme à la législation française en vigueur.



Budget maîtrisé

- ✓ Pour chaque demande de service, plusieurs coiffeurs sont proposés au client qui peut faire son choix en comparant les prix qu'ils ont affiché librement sur l'application, ce qui est le gage d'une saine concurrence.
- ✓ Le client connaît le tarif de la prestation souhaitée dès le passage de la commande.

Prochaines étapes

Pour assurer le lancement et les premiers développements de l'activité, les deux fondateurs ont élaboré un plan de financement ambitieux qui **a reçu le soutien du Réseau Entreprendre Rhône en mai 2016 et de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes en juillet 2016.**

Après avoir réalisé une première valorisation de l'entreprise au début de l'été 2016, ils viennent d'accueillir de nouveaux associés qui ont souscrit **à une augmentation de capital de 150 000 euros.**

Ces nouveaux associés ont été cooptés par les fondateurs. Ce sont des personnes physiques, pour la plupart entrepreneurs ou cadres dirigeants, dont les qualités humaines sont proches des leurs et qui présentent des expériences pouvant utilement compléter la leur.

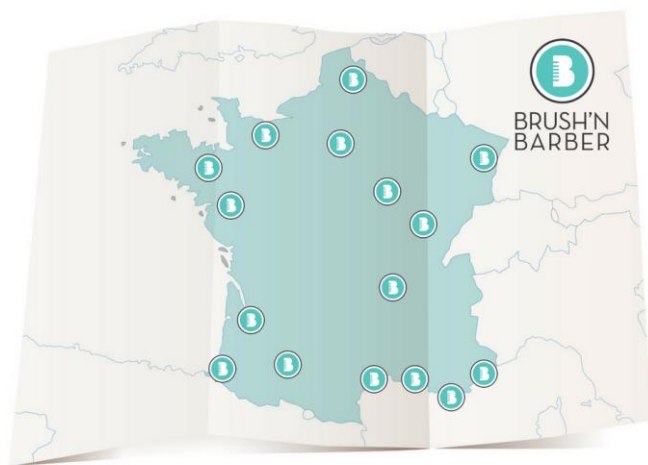
Lionel, Gilles, Benjamin, Alexandre, Bérangère et Frédéric ont rejoint Bénédicte et Thierry dans l'aventure !

Aucun de ces nouveaux associés n'exerce de fonction opérationnelle, ni de mandat social dans l'entreprise. Tous participent cependant à sa gouvernance en qualité de membres d'un comité stratégique qui se réunit à minima tous les trois mois.

Liés aux fondateurs par un pacte, ces associés du premier cercle bénéficient d'un droit préférentiel pour la **prochaine levée de fonds envisagée pour le courant de l'année 2017.**

En effet, la version 1 de l'application est à peine lancée que ses dirigeants travaillent déjà sur **la version 2 qui va permettre d'offrir de nouvelles fonctionnalités aux coiffeurs et aux clients.** Le soutien financier de la Banque pour l'Innovation (BPI) est attendu pour les développements liés à cette version 2 qui sera livrée au tout début de l'année 2017.

Prochaines étapes 2016 – 2017 !



- ✓ Embauche de 4 collaborateurs supplémentaires d'ici juin 2017.
- ✓ Ouverture du service aux 900 communes françaises de plus de 10 000 habitants.
- ✓ Création d'un organisme de formation pour proposer aux coiffeurs indépendants des modules pédagogiques dédiées à la gestion financière et comptable de l'activité de coiffeur à domicile.
- ✓ Création d'une centrale d'achats pour les coiffeurs.
- ✓ Dupliquer le modèle à l'international.

Après les chauffeurs
à la demande ...

... voici les coiffeurs
à la demande !



BRUSH'N
BARBER

4 avenue du docteur Terver
69130 ECULLY
09 74 76 53 00
www.brushnbarber.com

CONTACTS PRESSE

Bénédicte Morard

Dirigeant fondateur

06 35 66 21 15

benedicte.morard@brushnbarber.com

Thierry Bonnet

Dirigeant fondateur

06 32 75 99 28

thierry.bonnet@brushnbarber.com